



Éducateur-trice de jeunes enfants"

Catégorie A

Employeur : Caisse des écoles ou Ville de Rennes

Direction :

Direction Education Enfance

Effectif : Effectif : 928 agents et environ 600 vacataires

Leur raison d'être : La Direction Éducation Enfance (DEE) coordonne et met en œuvre la politique éducative de la ville pour les 0-18 ans, en s'appuyant sur le Projet Éducatif Local (PEL) qui reflète les ambitions de Rennes, ville éducatrice. À ce titre, elle collabore étroitement avec l'Éducation nationale pour assurer le bon fonctionnement des écoles publiques (inscriptions, gestion des bâtiments et des équipements, affectations d'agents, etc.). Elle prend également en charge l'organisation des activités périscolaires et extrascolaires pour les enfants de 3 à 11 ans, tout en gérant divers équipements et espaces dédiés au numérique, à l'éducation à l'environnement, et à la parentalité. La DEE pilote et soutient de nombreux projets éducatifs et de loisirs et lutte activement contre les inégalités au travers du Programme de Réussite Éducative et des Cités Éducatives

Service :

Service actions éducatives- PEL

L'équipe : Coordonne le Projet Educatif Local à destination des 0-18 ans sur le territoire de la ville. Il évalue le dispositif et pilote sa gouvernance en lien avec les élus. Définit l'offre de loisirs de la collectivité à destination de l'enfance (3-12 ans). Pilote et coordonne la stratégie éducative sur les temps péri et extrascolaire déclinée sur les 6 territoires de la direction en cohérence avec les chartes territoriales de la cohésion sociale et la convention territoriale Globale avec la CAF. Assure le pilotage du plan maternelles en lien avec les partenaires internes et institutionnels (DSDEN, CAF) et coordonne l'action des EJE en lien avec le service Actions Educatives Renforcées. Encadre l'exploitation des équipements éducatifs : l'écocentre de la Taupinais, l'espace dédié au numérique éducatif l'EduLab et les équipements de loisir les Gayeulles, Savio et la Prévalaye..

Effectif Service : 24 agents

Le sens de ce poste :

L'EJE intervient sur deux écoles dans deux dispositifs spécifiques d'accueil des moins de 3 ans en complémentarité de l'enseignant et de l'ASEM dans le cadre du projet global de ces écoles (répartition du temps définie par l'IEN et la Ville en début d'année scolaire avec une évolution progressive possible). Il/elle porte un regard particulier de l'enfant dans le groupe, accompagne les parents dans leur rôle éducatif et participe à l'articulation avec les partenaires et entre les temps scolaire, péri et extrascolaires...

Vos principales missions :

1-Participer à l'encadrement des enfants au sein des classes du dispositif accueil de moins de 3 ans en complémentarité avec l'enseignant et l'ASEM dans le cadre d'un projet d'école

1) Participation à l'élaboration du projet d'accueil et de scolarisation

- Collaborer à l'écriture du projet avec l'enseignante: définition des objectifs et modalités d'action (aspects social, pédagogique, éducatif).
- Veiller à l'articulation et à la collaboration avec les autres professionnels du projet éducatif local (PEL) et de Cité Educative (animateur famille éducation et référente de parcours du Projet de Réussite éducative, infirmière Cité éducative)...
- Participer à la construction des liens avec les partenaires des quartiers et jouer un rôle actif dans les rencontres avec les structures telles que la PMI, la CAF....
- Participer aux groupes de travail quartier, aux groupes de travail partenariaux CAF, Ville, Education Nationale

2) Participation à la mise œuvre des modalités de prise en charge des enfants:

- Procéder aux entretiens avec l'enseignante et/ou directeur.trice d'école, avant décision d'accueil, avec les parents et l'enfant.
- Participer à la décision d'accueillir ou non un enfant dans la classe ainsi que le moment prévu pour le glissement en classe ordinaire si besoin..

3) Mise en œuvre du projet éducatif, organisation de l'accueil, du cadre de vie des enfants et des projets d'activités en lien avec l'enseignant et l'ASEM:

- Faciliter l'adaptation de l'enfant à l'environnement scolaire de la classe.
- Accompagner l'enfant et son parent afin qu'ils soient capables d'accepter la séparation durant un temps donné.
- Faciliter les conditions d'autonomie et de bien-être l'enfant et soutenir sa communication et sa capacité à se faire comprendre
- Établir les bilans d'adaptation des enfants et participer au bilan régulier
- Assurer le suivi des besoins en matériel (fournitures, matériel pédagogique, budget dédié au dispositif) en concertation avec l'équipe.
- Participer à des temps de concertation (hebdomadaires si possible) avec l'enseignant.e et l'ASEM du dispositif pour évoquer l'évolution du développement des enfants, les projets d'apprentissage,

les partenariats et actions parentalité.

2-Assurer les relations avec les parents et les accompagner dans leur rôle éducatif en lien avec les partenaires socio-culturels et de santé.

1) Définition et mise en œuvre des modalités de participation des parents :

- Organiser, au sein ou en dehors de l'école, les conditions d'accueil des parents des enfants bénéficiant du dispositif d'accueil de moins de 3 ans
- Organiser et animer , éventuellement avec d'autres professionnels du quartier, des groupes de discussion et de réflexion collective avec les parents autour de thèmes liés à la petite enfance et la parentalité.
- Contribuer au projet de la Réussite Éducative en participant aux actions de l'animateur.rice famille éducation (ateliers communs espace parents) et solliciter, si nécessaire, le référent des parcours pour des soutiens individualisés.
- Réaliser des bilans de suivi des différentes interventions.

2) Participation aux relations individuelles avec les parents :

- Préparer, avec l'enseignante, l'arrivée de l'enfant en coordination avec les parents.
- Recueillir les informations sur l'enfant et sa famille, présenter l'école et le projet, définir le protocole d'adaptation de l'enfant.
- Restituer aux parents les informations relatives à l'enfant.
- Faire du lien selon les situations avec les enseignants de l'école et les partenaires du quartier.
- Proposer si besoin aux parents un accompagnement et une orientation aux familles en dehors du dispositif.

3 - Contribuer à la continuité éducative entre le temps scolaire du dispositif accueil de moins de 3 ans et les temps péri et extra-scolaires

- Favoriser l'articulation entre le temps scolaire et le temps péri et extra-scolaire en lien avec les responsables de sites éducatifs, correspondants d'animation, les animateurs et le responsable de territoire éducatif.
- Assurer, par sa connaissance de chaque enfant, une continuité pédagogique avec le temps

périscolaire (particulièrement sur le temps de la restauration en lien avec les ASEM).
- Intervenir en tant que personne ressource sur la thématique petite enfance auprès des ASEM et professionnels de l'animation (apport de conseils et expertise sur les postures éducatives en petite enfance, élaboration de malettes pédagogiques)

4- Participer à la mutualisation, à l'harmonisation et à l'évaluation des missions de l'EJE au sein des dispositifs d'accueil de moins de trois ans.

- Travailler en collaboration avec les autres EJE de la

Ville dans le cadre d'un rattachement administratif et d'une coordination (réunion mensuelle des EJE) au sein du service Actions Educatives de la Ville (SAE)
- Réaliser en lien avec l'enseignant, des bilans d'évaluation à partir des critères validés par la ville au titre du Projet Educatif Local et le comité de pilotage de l'action Cité éducative (en complémentarité avec le bilan Education Nationale).
- Communiquer le bilan d'activité aux différents partenaires (CAF, EN, Cité éducative) et aux élus..

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- Aptitude à la communication, à la relation avec les autres professionnels et les familles.
- Capacité d'écoute, d'observation et d'analyse
- Discrétion professionnelle
- Capacité d'organisation et de hiérarchisation des priorités
- Capacité à s'adapter aux différentes modalités de fonctionnement des écoles.
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Titulaire du diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
- Connaissance des dispositifs d'accueil de la petite enfance et des activités éducatives de loisirs en rapport avec les enfants de 2-3 ans.
- Capacité à conduire des projets concernant la petite enfance et la parentalité.
- Connaissance de l'environnement des collectivités locales et des partenaires institutionnels de la petite enfance
- Savoir rédiger des écrits professionnels
-

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance des Logiciels métiers
-

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Annualisation 1607h/an - 100%
Lieu de travail : dans deux écoles maternelles avec dispositif de moins de trois ans (un mi-temps dans chaque école)
Matériel(s) à disposition : Matériel informatique et bureautique
Missions de suppléance : Détailler ici les missions de suppléance.
Télétravail : Possibilité de télé travailler selon les modalités prévues par la charte télétravail de la DEE

Autres : Réunions en soirée après 17 heures - déplacements sur le terrain
40% des missions concernent la parentalité et 10% la relation partenariale

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Educatrice de jeunes enfantsI

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : Juillet 2025

Parcours : parcours 1 catégorie A

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler
ici les éléments complémentaires de rémunération.